



Déontologie des psychologues : OUI à une réglementation, et toujours NON à un Ordre

La publication du rapport de l'Inspection Générale des Finances et la décision de la ministre de la Santé de saisir la justice et d'envisager la dissolution d'instances ordinales marquent un tournant.

Les faits sont graves : irrégularités financières, défauts de contrôle, défaillances disciplinaires majeures, conflits d'intérêts, incapacité à protéger effectivement les usagers. Ces constats ne relèvent pas d'accidents. Ils révèlent les limites profondes du modèle ordinal.

Nous, membres du CERÉDéPsy, le disons clairement : créer un ordre des psychologues exposerait la profession et le public aux mêmes dérives et tout particulièrement au risque d'une remise en cause de la pluralité des référents théoriques et méthodologiques, à laquelle les psychologues sont très attachés.

Pourtant, l'exigence déontologique est, elle, incontestable. Les organisations du CERÉDéPsy portent depuis plusieurs années un projet et une alternative solide :

- la **reconnaissance réglementaire du Code de déontologie** qui est un appui essentiel pour les psychologues. Il leur offre des repères clairs, un cadre de références partagées, un soutien dans l'exercice de leurs responsabilités professionnelles et présente une véritable garantie pour les usagers.
 - la fondation du **Comité National Consultatif de Déontologie des Psychologues** (le CNCDP), créé en janvier 2025, une instance indépendante, non ordinale, étayée par l'expérience de presque 30 années de la commission nationale consultative de déontologie des psychologues.
 - une prise en compte de la diversité de la psychologie et de la profession
 - le maintien du **titre unique de psychologue** en tant que titre protégé par la loi de 1985
- Cette démarche s'inscrit dans les valeurs fondamentales de la profession : respect des personnes, responsabilité, compétence et autonomie professionnelle.

Réglementer la Déontologie : oui. Imposer un Ordre : non.

La protection du public et la qualité des pratiques exigent une déontologie forte, pas la reproduction d'un modèle aujourd'hui mis en cause au plus haut niveau de l'État.

**Agissons pour une déontologie reconnue.
Refusons un ordre défaillant de plus.**